

Union Africaine

**VERS LA CRÉATION D'UN
CONSEIL AFRICAIN DE LA RECHERCHE**

**Rapport du Groupe de Travail mandaté
par le Département du Développement Humain,
de la Science et de la Technologie de la Commission
de l'Union Africaine pour étudier la faisabilité
de la création d'un Conseil Africain de la Recherche**





Département du Développement Humain, de la Science
et de la Technologie de la Commission de l'Union africaine

P.O. Box 3243

Roosevelt Street (Old Airport Area)

W21K19

Addis Abeba, Éthiopie

Tél : (251) 11 551 77 00

Fax : (251) 11 551 78 44

<http://www.au.int>

© 2011

Table des matières

Résumé	5
Remerciements.....	7
Introduction.....	9
Changement du concept continental : De l'OUA à l'UA.....	13
Exploitation de la science pour le développement régional.....	15
Termes de référence et méthode de travail adoptée par le Groupe de Travail	17
Conclusion et recommandations du Groupe de Travail	18
Les fondements des recommandations	19
Terrain, contexte et défis de la recherche en Afrique	20
Quête d'un lien entre politiques et recherche.....	24
La question de la création du CAR	26
Le CAR dans l'agenda africain de développement.....	28
Quel type de CAR ?.....	30
Mandat, objectifs, et rôle du CAR.....	33
Structure, fonctionnement et administration du CAR.....	36
Faire du CAR une institution durable.....	39
Conclusion et prochaines étapes	41
Appendices.....	42
Appendice 1: Membres du Groupe de Travail	42

Appendice 2: Termes de Référence du Groupe de Travail sur le CAR.....	42
Appendice 3 : Principaux Observateurs Extérieurs aux Réunions Inaugurales et Consultatives	44

Résumé

Le Département du Développement Humain, de la Science et de la Technologie de la Commission de l'Union Africaine a donné mandat à un Groupe de Travail, composé de sept membres, pour faire une étude de faisabilité sur la création d'un Conseil Africain de la Recherche (CAR) et sur la définition du rôle de cette institution, au cas où le projet serait approuvé. En s'inspirant des termes de référence qui leur ont été soumis, les membres du Groupe de Travail ont effectué leur mission en combinant différentes méthodes pour obtenir des informations et organiser les entretiens.

En se fondant sur l'ensemble des recherches qu'il a mené et sur les réactions d'un large échantillon de dirigeants d'institutions scientifiques africaines majeures qu'il a consulté, le Groupe de Travail recommande vivement :

- a). De faire du CAR une institution scientifique panafricaine autonome, entièrement financée par l'UA et ses Commissions ;
- b). De mobiliser surtout, de manière compétitive, les connaissances en matière de recherche, collectées dans différents domaines scientifiques, pour la promotion de l'agenda africain de développement ;
- c). Que la Commission de l'Union Africaine avec les parties prenantes associées, regroupées au sein d'un Conseil d'Administration présidé au plus haut niveau de la Commission fixe les orientations globales de la politique du CAR ;
- d). De concentrer ses activités sur les enjeux de l'agenda africain de développement pour les Pays Membres de l'Union et les groupes d'intérêts représentés à travers des organismes comme l'ECOSOCC ;
- e). Que les opérations du CAR soient structurées pour être en adéquation avec les meilleurs standards d'intégrité institutionnelle et d'excellence scientifique et pour cela un Comité Scientifique solide, composé d'érudits, de bâtisseurs d'institutions et d'administrateurs chevronnés issus d'instituts de recherche, accomplis et très respectés est indispensable ;
- f). Que l'autonomie scientifique et la crédibilité du Conseil de même que l'intégrité et la transparence de sa gouvernance soient non négociables afin que celui-ci puisse exercer son rôle de porte-parole de la science africaine dans le système de connaissance international ;

- g). Que le CAR soit financé grâce aux allocations annuelles tirées du budget de la Commission de l'Union Africaine, aux contributions volontaires des Pays Membres de l'UA, au soutien individuel d'africains et de fondations en Afrique et dans la diaspora, à l'aide de fondations privées et au soutien des partenaires au développement et à la coopération bilatérale et multilatérale en l'Afrique; et
- h). Que sa pérennité, sa présence et son l'impact soient garantis par la création d'un Fonds en Fidéicomis (Trust Fund) pour assurer des ressources stables à ses travaux.

Remerciements

Pour mener à bien cette recherche, le Groupe de Travail a bénéficié de la contribution directe, de l'encouragement et du soutien de plusieurs personnes qui méritent d'être citées ici. Il s'agit du Commissaire de la Commission de l'Union Africaine pour les Ressources Humaines, la Science et la Technologie, M. Jean-Pierre Enzin et de son équipe, en particulier Mme Vera Ngosi, M. Hambani et M. Claude Akotegnon qui ont généreusement donné leur temps, leurs expériences et apporté leurs connaissances afin de garantir la réussite du travail réalisé par le Groupe et qui ont toujours fait preuve de disponibilité. Le Professeur Morten Carlson, ancien Recteur de l'Université Agricole de Suède, Uppsala et ancien Président de l'Agence suédoise de coopération pour le développement international (SAREC), a pris la peine de partager avec nous sa précieuse expérience de fonctionnement de conseils de recherche en Europe en général et en Suède en particulier. Il a également fait preuve de générosité à travers ses réactions sur le rapport du Groupe de Travail. Le Dr. Kwame Gbesemete et le Dr. Tekaligne Godana de l'Agence de Développement International Suédois (Sida) ont pris part à la session inaugurale organisée par le Groupe de Travail. Des responsables du Département du Développement Humain, de la Science et de la Technologie de la Commission de l'UA et du NEPAD ont également apporté une importante contribution dans les discussions et les débats au sein du Groupe de Travail.

Les dirigeants et cadres supérieurs de différents conseils africains de la recherche et d'institutions types ont fait des commentaires enrichissants sur le rapport du Groupe de Travail au cours d'une réunion de consultation d'une journée qui s'est tenue à Nairobi, au Kenya. La plupart d'entre eux, qui ne peuvent être cités ici individuellement sont dans l'Annexe 3 du présent rapport, ils nous ont très rapidement apporté leurs idées et suggestions, manifestant ainsi un engagement inconditionnel pour lequel le Groupe de Travail est particulièrement reconnaissant. Le personnel de l'Institut Africain des Nations Unies pour le Développement Economique et la Planification (IDEP) dont le siège est à Dakar, au Sénégal a apporté un important soutien logistique au Groupe de Travail au cours de ses différentes réunions. Les dirigeants de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique qui ont manifesté leur volonté de soutenir le programme et les efforts de la Commission de l'Union Africaine ne sont pas en reste.

Le Groupe de Travail espère dire à toutes les personnes dont les contributions ont d'une manière ou d'une autre servi à l'élaboration du présent rapport, s'ils le lisent, que le temps qu'ils y ont mis a bien été mis à profit. Il va sans dire cependant que les membres du Groupe de Travail sont entièrement responsables du contenu de ce rapport.

Adebayo Olukoshi,
Coordonnateur et Président du Groupe de Travail.

Introduction

1. L'histoire montre que le développement en Afrique après l'indépendance est particulièrement marqué par la succession d'efforts communs visant à transformer progressivement les richesses économiques, politiques et sociales des populations et des pays du continent pour le mieux. La recherche de la transformation développementiste de l'Afrique est ancrée dans l'histoire. En effet, selon les travaux rédigés par les historiens et les ethnologues, cette histoire trouve ses origines dans l'antiquité.¹ Elle est également inhérente à la lutte pour l'indépendance après la Deuxième Guerre Mondiale de la même manière qu'elle a été une caractéristique des décisions politiques prises après l'indépendance aux niveaux national, sous-régional et régional.² En outre, cela s'est révélé dans les relations internationales post-coloniales de la région.
2. Il existe une rare unanimité parmi les Africains du continent et ceux de la diaspora sur le fait que la transformation rapide du continent est un objectif aussi impeccable qu'urgent qui doit être atteint sans plus attendre. Sans nul doute, les efforts qui ont été fournis au fil des années pour transformer les pays du continent avec le temps ont certainement connu des moments significatifs et des exemples de succès – l'Afrique a vécu et vit encore des changements majeurs dans tous les secteurs. Ces cinq dernières années, les changements qui sont survenus ont été soutenus et encouragés par un taux annuel de croissance économique d'environ 6%.³ Cependant, il est également reconnu qu'en raison des contraintes internes et externes, de nombreux projets restent inachevés sur le continent et il y a encore beaucoup à faire

-
- 1 Des historiens comme Cheikh Anta Diop, Walter Rodney et Basil Davidson, pour ne citer que ceux-là ont consacré la majeure partie de leur carrière professionnelle à la rédaction de travaux relatifs au développement de l'Afrique depuis l'antiquité jusqu'à nos jours.
 - 2 Partout en Afrique et quel que soit le type de régime en place, les gouvernements ont eu le même refrain, celui de la détermination à accélérer la transformation socio-économique. Les règles coloniales ont été mises en échec en partie car cela était considéré comme un système qui faisait obstacle au développement africain tout en étant une atteinte à la dignité de l'Afrique.
 - 3 Ce taux de croissance vient après deux décennies de stagnation due à la forte déflation de la politique macro-économique défendue par les institutions de Bretton Woods pour des besoins d'ajustement structurel même s'il n'est pas le niveau optimal nécessaire à une transformation plus radicale et plus rapide, représente une rupture avec les performances des années antérieures.

afin que l'Afrique puisse enfin réclamer sa place dans le concert des nations. C'est pour cette raison que les dirigeants et les décideurs africains sont restés imperturbables face aux nombreux défis auxquels ils sont confrontés quand bien même ils continuent à examiner et à chercher des solutions pour offrir un développement durable aux populations du continent.

3. Les preuves de l'étendue des programmes inachevés affectant les dirigeants africains et les populations sont nombreuses. Avec une population qui s'approche très vite du million, l'Afrique abrite les 33 pays sur les 48 qui sont considérés comme les pays les moins développés du monde. Le revenu moyen par habitant aurait augmenté de manière générale au fil des années d'environ 2000 dollars. Mais ce chiffre est classé parmi les plus bas au niveau mondial.⁴ Les quelques 70% des personnes vivant avec le VIH/SIDA dans le monde se trouvent en Afrique. 1,3 million de personnes en moyenne par an meurent du SIDA à travers le continent et représentent 73% des décès enregistrés au niveau mondial. Le paludisme tue 800.000 personnes environ chaque année tandis que le taux de mortalité infantile, qui est de 900 pour 100.000 naissances, reste le plus élevé dans le monde. La part du continent dans le commerce international stagne à environ 3% depuis des années. Ce commerce est composé en grande partie de matières premières brutes pour lesquelles les prix sont instables et les termes de l'échange défavorables.
4. De même, la part de l'Afrique dans les investissements étrangers est très faible, soit 5,2% du total mondial dont la majorité est consacrée aux activités minières dans quelques pays. Les quelques 380 millions d'Africains qui vivent en dessous du seuil de pauvreté représentent près de la moitié de la population actuelle du continent. La plupart des pays considérés comme ne pouvant atteindre la plupart des OMD d'ici à 2015 sont des pays Africains. En pensant à l'avenir, les décideurs sont préoccupés par le désir de s'assurer que la démographie du continent, ses vastes terres arables, ses forêts, ses ressources naturelles et la rivière souterraine qu'elle possède ne deviennent un fardeau, qu'elles soient plutôt transformées de manière durable en richesses

4 Le revenu moyen recensé par habitant pour Hong Kong, Singapour, la Malaisie et la Corée du Sud en 2007/2008 est d'environ 27.500 dollars. Le revenu global par habitant pour la même période était estimé à 10.604 dollars. Tous les chiffres cités dans ce paragraphe ont été tirés des différents rapports de la Banque Mondiale et de l'Organisation Mondiale de la Santé et correspondent aux chiffres des années 2007 et 2008.

permettant d'améliorer les conditions de vie partout sur le continent et qu'elles renforcent le développement à long terme.

5. A travers des efforts individuels et collectifs, les pays africains se sont montrés prêts à examiner les diverses opportunités pour développer la production économique interne et la productivité nationale, particulièrement dans les secteurs agricole et industriel ; à augmenter la valeur ajoutée locale dans la production des matières premières et des ressources naturelles ; à accroître et à maintenir la croissance sur le long terme ; à améliorer l'épargne et les investissements intérieurs ; à attirer plus d'investissements directs étrangers à long terme ; à accélérer le niveau de développement technologique intérieur ; à consolider le programme de construction de la nation et de l'État, la liberté des citoyens et les droits de l'homme ; à instaurer une culture de paix, de sécurité et de stabilité ; à réaliser une meilleure compétitivité internationale ; à combattre la pauvreté ; à améliorer le bien-être des citoyens ; à accroître les compétences et l'aptitude des populations ; à promouvoir une coopération et une intégration régionales approfondies et à améliorer le niveau, l'étendue et la qualité de la participation de l'Afrique dans le système économique international. L'engagement dont les pays africains ont fait preuve dans l'accomplissement de ces tâches ainsi que dans l'atteinte des objectifs y afférents s'est manifesté dans la pléthore des pactes sous-régionaux, régionaux et internationaux qu'ils n'ont pas hésité à signer régulièrement depuis les années 60. Si les diverses politiques qui ont été menées n'ont pas toujours produit le résultat optimal souhaité, la politique et les engagements politiques qui les sous-tendent constituent une base importante sur laquelle il faut concentrer les efforts pour aller au bout des programmes inachevés de développement et de transformation du continent.
6. Les programmes inachevés auxquels les pays africains doivent faire face, dans le contexte international moderne et compte tenu des circonstances actuelles du continent, peuvent être rapprochés des vastes défis politiques suivants : la sécurité alimentaire ; l'éradication de la pauvreté ; la gestion de l'eau ; l'amélioration dans tous les domaines de la santé et du bien-être des populations ; la gestion des ressources naturelles ; la création d'emplois ; l'égalité des genres ; l'amélioration de la compétitivité économique ; la gestion de l'énergie ; le développement industriel et les infrastructures ; l'amélioration du transport et les télécommunications ; la gestion de l'urbanisation rapide ; l'adaptation aux changements climatiques et la réduction de leur impact ;

la paix, la sécurité et la stabilité ; la dignité humaine, la liberté et les droits de l'homme ; la coopération régionale et l'intégration économique continentale. Ces défis sont au centre de la quête pour la renaissance africaine. A bien des égards, ce sont là les défis actuels et futurs. Il est fort probable que pour faire face à ces défis et atteindre les objectifs en matière de transformation socio-économique, l'Afrique devra, entre autres, élaborer des politiques de développement cohérentes et holistiques qui tiennent compte des leçons tirées des différentes phases de son développement dans le passé. En outre et cependant, il est de plus en plus certain que l'Afrique devra prêter une attention particulière à la recherche et au développement (R&D), à la promotion de l'innovation et à la consolidation d'une interface systématique entre la recherche et la politique publique d'une part et la recherche et l'industrie d'autre part.

7. Il est évident que le rôle très important que la connaissance en matière de recherche a toujours joué dans les perspectives liées au développement est significatif et indéniable. Du point de vue historique, la transition qu'ont connue les économies les plus avancées dans le monde actuel en termes d'expérience de développement a bénéficié d'importants investissements en matière de R&D. A l'aube du nouveau millénaire, les États-Unis et l'Union Européenne ont assuré environ 37% et 23%, respectivement des dépenses en matière de R&D dans le monde. Au cours de la même période, ils ont enregistré le taux brut de 76% des publications scientifiques mondiales et ces pourcentages se sont plus ou moins maintenus jusqu'à nos jours. Plus récemment, les pays du Sud qui sont à l'avant-garde de l'innovation mondiale et qui deviennent des acteurs principaux se distinguent en partie par l'importance particulière que leurs dirigeants accordent à la recherche intérieure, au développement, à l'innovation et aux systèmes de connaissance. La plupart de ces pays avaient plus ou moins les mêmes caractéristiques que l'Afrique dans les années 60. L'Asie est entrée dans le nouveau millénaire avec 31% du taux d'investissements en recherche et développement contre 0,8% pour l'Afrique. Cette région a enregistré 21% des publications mondiales scientifiques contre 1,4%⁵ pour

5 Voir "What do Biometric Indicators Tell Us About World Scientific Output?", *UIS Bulletin on Science and Technology Statistics*, Issue No. 2, September 2005. L'Institut des statistiques de l'UNESCO fournit une revue détaillée de chiffres sur les différents aspects de la carte de la R&D dans le monde par région et par pays. Les éléments longitudinaux fournis par les chiffres de l'UNESCO démontrent de l'importance particulière de la R&D dans tout effort sérieux de transformation. Pour citer deux exemples concrets, nous prenons le cas

l'Afrique. Il n'est pas du tout étonnant que les africains ne détiennent actuellement que 0,1% des brevets enregistrés dans le monde.

8. Ainsi, la question qui se pose aujourd'hui pour l'Afrique est la suivante : dans leur détermination commune d'être au centre du progrès au 21^e siècle, quels types d'investissement les pays africains doivent-ils réaliser en matière de recherche scientifique et d'innovation pour dépasser leur état de sous-développement relatif ? Cette question mérite d'être traitée avec attention si la science doit devenir un instrument efficace pour éradiquer le sous-développement, créer des richesses et améliorer les conditions de vie des populations en Afrique. Les dirigeants africains ont décidé de faire face à ce défi lorsqu'ils ont convenu d'allouer 1% de leur PIB aux activités de R&D. Cependant, à l'heure actuelle, seule l'Afrique du Sud avec 0,9% se rapproche de cet engagement qui est plus ou moins perçu comme une « bonne pratique » au niveau mondial. Le défi est donc toujours présent.

Changement du concept continental : De l'OUA à l'UA

9. La création en 2000 de l'Union Africaine (UA) en remplacement de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) a marqué le début d'une nouvelle phase importante dans le développement du continent africain. Contrairement à l'OUA qui, due aux circonstances historiques, était particulièrement et à juste titre orientée vers la lutte pour la libération totale de l'Afrique des vestiges de la civilisation coloniale et du règne de la minorité blanche, l'UA a été créée pour jouer un rôle d'avant-garde dans la quête post-libération et post-apartheid pour la transformation socio-économique du continent dans des

de la Turquie qui a triplé ses dépenses en matière de R&D sur une période de dix années et réussi à augmenter le nombre de scientifiques de 43%, un développement qui a produit des effets directs bénéfiques pour son programme de transformation socio-économique. En faisant des investissements similaires, la Chine a non seulement augmenté la contribution de ses universitaires aux publications scientifiques mondiales de 10% sur une période de cinq ans, mais elle est aujourd'hui le deuxième pays après les États Unis en termes de rapports sur les résultats de recherche et elle augmente rapidement sa part de brevets, innovation et marchés. Pour plus de détails, voir *Knowledge Networks and Nations: Global Scientific Collaboration in the 21st Century*, Royal Society Report on the State of Global Science.

conditions de développement durable, de paix, de responsabilité mutuelle et de démocratie. Ainsi, depuis l'an 2000, l'UA s'est impliquée dans des activités multiples telles que l'élaboration de normes, de programmes et d'initiatives destinés à faire usage de la politique et de l'action dans presque tous les domaines de développement économique, social, politique et culturel sur le continent, la recherche scientifique y compris. Cette activité a été facilitée par une communauté de politique panafricaine en pleine consolidation, principalement autour de l'Union et son siège à Addis Abeba.

10. Le promotion d'un agenda panafricain de développement par l'UA a stimulé les intérêts collatéraux dans l'architecture institutionnelle pour l'atteinte des objectifs principaux de la transformation socio-économique du continent. Au-delà de la Commission de l'Union et d'autres institutions qui sont directement impliquées dans le fonctionnement, les efforts pour élaborer et promouvoir le programme de développement en Afrique ont donné lieu à l'identification de huit Communautés Economiques Régionales (CER) qui constitueraient la base de la Communauté Economique Africaine (CEA) proposée. D'autres actions ont été initiées à ce jour, y compris le lancement d'un Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) ; la mise sur pied d'un Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP) ; la création d'un parlement panafricain ; le renforcement de la Commission Africaine des Droits de l'Homme dans l'ensemble de l'Union ; l'inauguration d'une Cour de Justice Africaine et la création d'une banque africaine d'Import-Export (AFREXIM).
11. Des programmes importants sont en cours pour la mise sur pied d'autres institutions qui s'ajouteront à celles qui ont déjà été créées pour servir de socle institutionnel à la réalisation et à la pérennité de l'agenda de développement africain. Les plus importantes que l'on peut noter sont la Banque Centrale Africaine ; le Fonds Monétaire Africain ; la Banque Africaine d'Investissement, la Force Africaine de maintien de la paix et le système universitaire panafricain. Une fois adoptés, les programmes de sécurité et de gouvernance africains qui sont en train d'être conçus donneront naissance à d'autres institutions et mécanismes associés. Ceux-ci vont s'ajouteront à ceux qui existent actuellement pour former un ensemble plus solide d'organismes de mise en œuvre de différents éléments de la vision pour parvenir à une Afrique plus intégrée et plus unie, où la majorité des citoyens pourront jouir davantage

des bienfaits du développement, de la paix et de la liberté à une plus grande échelle qu'aujourd'hui.

Exploitation de la science pour le développement régional

12. C'est dans le contexte élargi de la mise sur pied de l'architecture internationale pour l'atteinte des objectifs de l'agenda de développement africain tel que défini à travers les décisions et les actions de l'UA; récemment résumé dans son document de vision stratégique, que l'idée de la création d'un Conseil Africain de la Recherche a été émise. Bien plus que pour la défunte OUA, le processus de création de l'UA et le développement de ses programmes d'activités a suscité une mobilisation des ressources intellectuelles de l'Afrique jamais vue auparavant dans l'histoire post-coloniale du continent. Chaque aspect du travail des départements qui font partie de la Commission de l'UA, pour ne citer que cet exemple, a vu le déploiement de compétences et d'expériences d'intellectuels issus des quatre coins du continent et de la diaspora. C'est un progrès hautement significatif qui vient également s'ajouter à la création précisée du Conseil Economique, Social et Culturel (ECOSOCC) en tant qu'organe de l'Union pour la représentation de la voix des citoyens du continent. En outre, le NEPAD et la Commission ont accordé un intérêt jamais vu auparavant au niveau continental à la mise en œuvre de cadres de politiques pour le développement de la science et de la technologie en Afrique. En effet, tel que le présente l'Encadré 1, une pléthore d'initiatives continentales en matière de science et technologie qui ont été mises en œuvre depuis 2000 sont le signe d'un nouvel engagement collectif au renforcement du rôle de la connaissance et de la recherche dans le développement du continent.
13. Bien que tous les départements de l'UA aient eu recours aux ressources intellectuelles disponibles au niveau du continent et de la Diaspora pour concevoir et réaliser leurs programmes de travail ainsi que leurs différents plans d'actions, le Département du Développement Humain, de la Science et de la Technologie a été désigné comme point focal de la Commission afin de promouvoir le système d'enseignement supérieur africain en faveur du renforcement du système de connaissance panafricain; de faire face aux insuffisances en matière de politique scientifique et technologique aux niveaux national et

Encadré 1: Des initiatives de l'OUA et UA dans les domaines de la science africaine

Dès 1980, quand le Plan d'Action de Lagos (PAL) a été adopté, une attention particulière a été portée par des dirigeants africains agissant sur une plate-forme africaine sur la place des sciences dans la quête de transformation. Le Chapitre Cinq du PAL est très explicite sur ce point. Un protocole spécial annexé au Traité d'Abuja traite aussi du rôle important et de la place des sciences dans la quête pour le développement. Cependant, après la naissance de l'UA, une série d'initiatives se sont poursuivies et multipliées tout comme l'ambition du rôle et de la place des sciences dans le développement africain. Un prix pour l'invention technologique et l'innovation a été inauguré. Une résolution a également été adoptée pour célébrer la journée de la renaissance scientifique africaine. Une autre dans le même sens a été adoptée pour la commémoration de la technologie africaine et des droits de propriété intellectuelle. Dès sa création, la science et la technologie ont occupé une position centrale dans le programme du NEPAD et à la Commission de l'Union Africaine même, un Département du Développement Humain, Science et Technologie a été créé. La conférence annuelle des ministres africains de la science et de la technologie, AMCOST, le Plan d'Action Consolidé sur la science et la technologie et la déclaration d'Addis Abeba de 2007 sur les dépenses en matière de R&D, l'Université panafricaine et l'initiative des centres pour l'excellence et le Programme panafricain de concours en matière de recherche ne sont qu'une partie des actions plus significatives entreprises ces dernières années.

sous-régional; de mettre sur pied une administration solide pour la recherche scientifique sur le continent; d'établir des partenariats qui pourraient contribuer à repousser les frontières de la science en Afrique; d'encourager l'adoption de normes communes/harmonisées au-delà des frontières nationales ; de travailler avec les États membres pour améliorer les systèmes nationaux et régionaux de Recherche et Développement et de stimuler les échanges scientifiques transfrontaliers. Dans cette perspective, le Département a lancé une série d'initiatives comprenant le système universitaire panafricain cité plus haut ; cinq centres d'excellence des différents domaines de la science ; un cadre politique panafricain connu sous le nom de Plan d'Action Renforcé pour le développement de la science et de la technologie; un plan pour la mobilité inter-africaine des élèves et des chercheurs de même qu'une compétition annuelle panafricaine de recherche scientifique.

14. Le CAR proposé est envisagé comme une composante principale de l'architecture générale de la connaissance qui est actuellement en train de se créer sous les auspices de l'UA. *A cet égard, le CAR doit être considéré de prime abord comme l'initiative et le projet de l'Union permettant de mobiliser la recherche et la connaissance en son sein et comme complément d'autres institutions de recherche et de connaissance appartenant ou pas à l'UA, pour l'atteinte des multiples objectifs stratégiques de développement continental dont la direction historique est actuellement du ressort de l'UA.* Sa légitimité, une fois reconnue, ne peut être séparée de la protection politique de l'UA. C'est un facteur contextuel qui entraîne des implications sur la nature, le mandat, la place, la structure, le rôle, la gouvernance et la pérennité du Conseil proposé.

Termes de référence et méthode de travail adoptée par le Groupe de Travail

15. Afin donner plus de force au concept du projet de CAR dans toute sa dimension et élaborer un document de travail détaillé qui explique la nécessité d'un Conseil pour l'Afrique, le rôle qu'il devra jouer et le mode de fonctionnement qu'il doit adopter afin d'accomplir son mandat, le Département du Développement Humain, de la Science et de la Technologie de la CUA a constitué un Groupe de Travail composé de sept membres issus des cinq sous-régions du continent pour produire le présent rapport. Ainsi, les tâches du Groupe de Travail consistaient entre autres à :
- a). Analyser le terrain institutionnel de la production de la recherche et de la connaissance en Afrique dans le but d'identifier les opportunités et les créneaux susceptible d'aider la CUA à se lancer dans la quête d'un système continental intégré de connaissance;
 - b). Examiner, grâce à l'analyse du domaine institutionnel de la production de la recherche et de la connaissance en Afrique ce qu'il en est pour la création d'un CAR ;
 - c). Proposer le mandat que le Conseil pourrait avoir, la place qu'il pourrait occuper et les objectifs à atteindre ;
 - d). Examiner le rôle qu'il pourrait jouer dans la construction d'une interface politique–recherche en Afrique ;

- e). Suggérer un modèle de gouvernance pour le Conseil ;
 - f). Proposer un cadre de travail viable pour le financement du Conseil sur le long terme et de manière durable.
16. La liste des membres du Groupe de Travail ainsi que les Termes de références détaillés qui ont permis à l'équipe d'accomplir sa mission se trouvent en annexe 1 et 2 du présent rapport. Outre les séances de discussion organisées au Département du Développement Humain, de la Science et de la Technologie de la CUA par le Président du Groupe de Travail en décembre 2010, les membres ont organisé trois réunions en leur sein. L'une des réunions, à savoir l'atelier inaugural, s'est tenue à Addis-Abeba en janvier 2011 avec la participation de personnes ressources externes et d'observateurs de la CUA, et de ses institutions partenaires. Un atelier élargi d'un jour rassemblant les représentants de certaines institutions régionales, sous-régionales et nationales ayant des fonctions partielles ou totales dans des conseils de recherche en Afrique était également organisé, au début du mois d'avril 2011 pour réviser le projet de rapport du Groupe de Travail. Les noms de tous les acteurs consultés (individus et institutions) figurent à l'annexe 3 de ce document.

Conclusion et recommandations du Groupe de Travail

17. En se fondant sur l'ensemble des recherches qu'il a mené sur les réactions reçues d'un large échantillon de dirigeants d'institutions scientifiques africaines majeures qu'il a consulté, le Groupe de Travail peut vivement recommander :
- a). La création du CAR en tant qu'institution scientifique panafricaine autonome, entièrement financée par l'UA et ses Commissions ;
 - b). La concentration du mandat du CAR, de manière compétitive dans un premier temps, sur la mobilisation des connaissances en matière de recherche, produites dans les différents domaines de la science, dans la perspective de l'avancement de l'agenda africain de développement ;
 - c). La fixation des orientations globales de la politique du CAR par la Commission de l'Union Africaine et les parties prenantes associées, regroupées au sein d'un Conseil d'Administration présidé au plus haut niveau de la Commission ;

- d). La concentration de ses activités sur l'agenda africain de développement pour lequel les Pays Membres de l'Union et les groupes d'intérêts représentés à travers l'ECOSOCC ont un enjeu ;
- e). La structuration des opérations du CAR afin de leur permettre d'être en adéquation avec les standards les plus hauts de l'intégrité institutionnelle et de l'excellence scientifique pour lesquelles un Comité Scientifique solide, composé d'un mélange d'érudits, de bâtisseurs d'institutions, d'administrateurs chevronnés des institutions de recherche, accomplis et très respectés serait indispensables ;
- f). La non-négociation de l'autonomie scientifique et la crédibilité du Conseil de même que l'intégrité et la transparence de son mode de gouvernement dans l'exercice de son rôle de porte-parole de la science africaine dans le système de connaissance international ;
- g). Le financement du CAR grâce à l'ensemble des allocations annuelles tirées du budget de la Commission de l'Union Africaine, des contributions volontaires des Pays Membres de l'UA, du soutien individuel des Africains et des fondations au niveau de l'Afrique et de la diaspora, des fondations privées et du soutien des partenaires au développement et de coopération bilatérale et multilatérale ; des partenaires au développement de coopération africaine bilatérale et multilatérale ;
- h). La garantie de sa durabilité sur le long terme, de sa présence et de son impact à travers la création d'un Fonds d'investissement destiné à la gestion constante des principales ressources nécessaires à l'accomplissement de ses tâches.

Les fondements des recommandations

18. La suite du présent rapport élabore les bases sur lesquelles le Groupe de travail s'est appuyé pour parvenir aux recommandations favorables qu'il propose pour la création du CAR et les suggestions faites pour la structuration, le mandat, la gouvernance et le fonctionnement du Conseil. Les arguments développés sont présentés en neuf sections ainsi qu'il suit: Terrain, contexte et défis de la recherche en Afrique; Quête d'un interface de la politique de recherche ; La question de la création du CAR: Pourquoi créer le CAR? Pourquoi maintenant ? Le rôle du CAR dans un processus de consolidation de l'agenda de

développement africain ; Quel type de CAR: Focus et Orientation; Mandat, objectifs et rôle; Structure, opérations et gouvernance; pérennité; Conclusions et démarches futures.

Terrain, contexte et défis de la recherche en Afrique

19. Les Conseils de recherche représentent une partie importante des vastes systèmes nationaux, régionaux et/ou mondiaux de connaissances sur la base desquels les gouvernements, les entreprises et les citoyens se sont appuyés pour construire et repousser les limites de la science et du développement. Il n'y a plus aucun doute sur le lien étroit qui existe entre la connaissance et le développement ; surtout aujourd'hui, à l'ère de l'économie et de la société du savoir, une ère dans laquelle les investissements en matière de recherche scientifique constitue un outil de premier ordre pour stabiliser les avantages acquis sur les concurrents et sur le processus de développement. La grande majorité des conseils de recherche existent et fonctionnent au niveau national ; cependant, il en existe quelques-uns qui jouent un rôle régional ou continental ou qui, bien que nationaux, jouent un rôle régional ou mondial. Les mandats de la plupart des Conseils existants sont à cheval entre la recherche de base, la recherche frontalière, la recherche appliquée et la recherche sur les politiques. Ces mandats sont le plus souvent liés à un secteur/domaine spécifique même s'il n'est pas rare de trouver des Conseils qui soutiennent plusieurs domaines scientifiques à la fois. Les rôles qu'ils jouent sont également variés, allant des fonctions de consultation et des tâches de facilitation aux activités directes de mise en œuvre.
20. Les conseils de recherche sont répartis de manière inégale de par le monde comme c'est souvent le cas dans le système international contemporain, avec un énorme fossé entre le Nord au Sud qui reflète en général les différences existantes en matière de savoir.⁶ Dans le cadre de cette opposition Nord-Sud, l'Afrique est la région du monde avec le plus petit nombre de conseils de recherche. En effet, bon nombre de pays africains n'ont aucune sorte de

6 Il faut noter, par exemple, que si tous les pays du Nord ont des conseils de recherche qui sont financés avec des fonds publics, ce n'est pas le cas pour les pays du Sud où les conseils ne sont pas partout présents et ne bénéficient pas toujours de financement avec des fonds publics réguliers. Le détail de certaines différences entre le Nord et le Sud qui caractérisent le monde de la science peut être trouvé dans plusieurs rapports de l'UNESCO, y compris dans le plus récent, *Knowledge Divides: World Social Science Report 2010*.

conseils de recherche nationaux. Quant aux conseils dans les pays où ils sont financés par le gouvernement - et ces derniers sont rarissimes - ils ont généralement un problème de fonds public régulier qui entrave leurs capacités à remplir pleinement et efficacement leurs mandats de manière régulière et pérenne. Cependant, il n'est pas rare de trouver des conseils de recherche créés à l'origine pour être des institutions subventionnées par des fonds publics, qui, au fur et à mesure que les opportunités se présentent mobilisent des fonds provenant de donateurs bilatéraux, d'institutions multilatérales, de fondations privées et du secteur privé organisé (Cf. Tableau 1 pour l'exemple illustratif du Kenya). L'écrasante majorité des conseils nationaux existants sont au service d'un groupe d'intérêt. Toutefois, au cours des dernières années, certains d'entre eux ont également commencé à développer des ambitions transfrontalières principalement à travers des partenariats et des programmes conjoints, qui au fil du temps, pourraient devenir porteurs.

21. Les institutions non gouvernementales de type conseil existent sur le continent et jouent un rôle important pour combler le vide dans les pays où les conseils nationaux n'existent pas. Très récemment, les conseils non-gouvernementaux ont eu à prendre des responsabilités supplémentaires quand les fonds pour la recherche, qui étaient jusqu'à présent obtenus par les universitaires à partir de leurs propres universités, commencent à décliner.⁷ La plupart des conseils de recherche non-gouvernementaux sont spécialisés dans un secteur/domaine spécifique ; l'inégalité flagrante dans la distribution de leurs domaines de connaissance le met en évidence. C'est une inégalité qui est reflétée au niveau des opportunités disponibles pour obtenir l'aide des bailleurs et/ou du soutien du secteur privé comme pour tout autre projet. Ainsi, ces conseils qui ont été créés pour soutenir la recherche médicale, agricole, les sciences et la technologie et la recherche en sciences sociales s'en sortent mieux dans l'ensemble et ce, malgré les défis auxquels ils font face, que ceux qui soutiennent les arts, les lettres et les sciences humaines.⁸ Les

7 Aujourd'hui, toutes les organisations actives réputées dans la production de savoir en Afrique à l'échelle régionale et qui remplissent les fonctions de conseil sont non gouvernementales : l'Académie africaine des sciences, l'Association des Universités Africaines, le Consortium pour la recherche économique en Afrique, le Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique, le Centre africain pour les études technologiques, etc.

8 Tandis que le domaine des sciences agricoles et environnementales, généralement définies, jouit d'un puissant développement institutionnel aux niveaux national, sous-régional

Encadré 2: Le Conseil National Kényan pour la Science et la Technologie

Le Conseil National Kényan pour la Science et la Technologie a été créé en 1977 par la Loi sur la Science et la Technologie, chapitre 250 des lois du Kenya. Il est actuellement situé dans les locaux du Ministère de l'enseignement supérieur, des sciences et de la technologie. Depuis décembre 2010, 44 personnes sont membres actifs du personnel du Conseil et 36 autres postes sont vacants. Il a pour mandat de conduire les politiques en matière de sciences et de technologie au Kenya, par le biais de son rôle de consultation auprès du gouvernement et de coordination des activités de R&D. Pour ses programmes, il a toujours bénéficié de généreuses allocations attribuées par le Trésor. Cependant, les fonds qui lui sont alloués pour son mandat et ses besoins sont insuffisants. En conséquence, le Conseil a été contraint de collecter des fonds autres que ceux du gouvernement, provenant le plus souvent des sources bilatérales et multilatérales. En réalité, à l'heure actuelle, les ressources non-gouvernementales dépassent les montants alloués annuellement au Conseil par le Trésor. Légalement, il reste pourtant entièrement une institution publique.

organisations non gouvernementales de type conseil existent et fonctionnent aux niveaux national, sous-régional et régional.

22. Dans des conditions normales, la plus grande partie des travaux de recherche effectués dans toute société est conduite au sein du système de l'enseignement supérieur, l'université servant de site principal. La crise persistante qui date du début des années 80 et qui touche le système de l'enseignement supérieur africain fait de nombreux dégâts non seulement au niveau des infrastructures mais également au niveau des moyens de recherche. Dans les milieux où les conseils gouvernementaux et/ou non-gouvernementaux pour la recherche existent, le vide créé au cours des années 80 et 90 par l'effondrement de la recherche universitaire dans la plupart des pays africains a été en partie comblé par l'arrivée dans la région de conseils en provenance d'autres continents.

et régional avec des organes actifs tels que le CORAF, le CARDESA, le SACCAR, l'ASARECA et le FARA, on ne peut en dire autant des Arts, Lettres et Sciences humaines pour lesquelles il n'existe aucune institution régionale de type conseil en Afrique. Les Sciences sociales se portent relativement mieux que les Arts, Lettres et Sciences humaines avec des institutions telles que le CODESRIA, l'OSSREA et l'AERC qui restent actives comme le sont les sciences médicales qui, dans un certain nombre de pays sont plus fortement représentées par les conseils pour la recherche médicale.

Les conseils nationaux d'Europe, des États-Unis et d'Australasie ont étendu de manière sélective leurs projets en Afrique, d'une part, pour bénéficier de l'aide accordée par leurs gouvernements d'origine et d'autre part, parce qu'ils considèrent l'Afrique comme un site de choix pour des expérimentations spécifiques lors des recherches. Les conseils internationaux spécialisés dans un secteur/domaine spécifique ont également, pour les mêmes raisons, créé des succursales africaines et régionales.⁹

23. En même temps, plusieurs initiatives nationales et internationales conçues pour aider à la reconstruction du système d'enseignement supérieur sur tout le continent ont été lancées au cours des dernières années. A un niveau, les gouvernements ont permis à des universités privées de voir le jour, même s'ils poursuivent leurs différents efforts de réformes sur le fonctionnement et le financement des universités publiques qu'ils ont ouvert. A un autre niveau, les administrateurs des universités publiques ont, quant à eux, introduit des mesures indépendantes qui leur sont propres, pour poser de nouvelles bases et promouvoir la recherche. En outre, les fondations privées dont la plupart sont basées aux États-Unis, ont mis leurs ressources en commun pour investir dans certains projets dans un certain nombre d'universités publiques choisies dans différentes régions d'Afrique. Tout récemment, des fonds ont été alloués pour aider à la reconstruction de certaines académies nationales de sciences ainsi que pour renforcer l'Académie africaine. Des fonds importants ont également été mis à disposition pour la sélection de groupes de réflexion qui travaillent au niveau national et qui sont, dans la plupart des cas, plongés dans des programmes de recherche sur les politiques.
24. En résumé, le terrain institutionnel de la recherche en Afrique est dans son ensemble caractérisé par une sévère fragmentation à l'intérieur et à l'extérieur des pays ; des dotations minimales en ressources qui vont de pair avec de minuscules allocations octroyées par les gouvernements pour la recherche ; un affaiblissement du système de l'enseignement supérieur par une crise persistante qui encourage néanmoins divers programmes de transformation ; l'existence d'un ensemble de conseils publics et non gouvernementaux répartis de manière inégale dans les pays et dans les domaines de connaissance ; une trop grande dépendance aux sponsors étrangers – dont les dons, ne sont pour le moins pas toujours altruistes – pour l'organisation du processus de

9 C'est le cas, particulièrement dans les domaines de la recherche agricole et des sciences médicales.

génération des connaissances ; ainsi que l'énorme faiblesse des liens entre politiques nationales et recherche dans la plupart des pays.

Quête d'un lien entre politiques et recherche

25. Le terrain de la recherche en Afrique est confronté à de nombreux défis, aussi bien sur le plan historique que contemporain. De manière significative, ces défis se sont multipliés à cause de la grande rupture entre la recherche et la connaissance produite en Afrique d'une part, et entre les politiques et la prise de décisions dans la plupart des pays africains d'autre part. Les causes de cette rupture font l'objet d'un débat académique passionné sur lequel nous ne nous attarderons pas ici. Il convient de rappeler que dès le début des indépendances, – projet de libération nationale dans lequel les intellectuels avaient joué un rôle primordial – la recherche était reconnue comme partie intégrante de la quête de construction et de consolidation d'une nation indépendante. En réalité, les universités pionnières créées par l'élite nationaliste post-coloniale étaient considérées comme des institutions qui étaient, par définition, partie intégrante du double projet de construction de la nation et du développement socio-économique que les gouvernements se sont engagés à promouvoir.
26. Cependant, les années d'indépendance se sont écoulées et les défis en matière de gouvernance et de développement se sont multipliés, avec une réduction de l'espace politique dans bon nombre de pays, allant même jusqu'à l'imposition du monopartisme et des régimes militaires ; l'alliance naturelle qui semblait exister entre la communauté scientifique, localisée pour la plupart au sein du système universitaire et les gouvernements post-indépendants a commencé à se dégrader. La méfiance et l'incompréhension mutuelle se sont rapidement installées tant sur les questions d'objectifs, de mission et de direction que sur les questions de méthode, d'espace et d'opportunités. C'est donc dans ce contexte que les graines de la rupture entre la recherche indigène et la politique communautaire nationale ont germé ; sous plusieurs aspects, le fossé qui sépare les deux s'est élargi au fur et à mesure que les années passaient. Les gouvernements avaient tendance à s'appuyer sur les conseils techniques étrangers pour prendre leurs décisions ; la communauté de la recherche indigène, de son côté, se sentant marginalisée, avait tendance à garder ses distances vis-à-vis du gouvernement. Il est donc facile d'imaginer les répercussions de la rupture pour les pays africains et leurs efforts de développement.

27. A l'heure actuelle, il existe un consensus généralisé sur ce qu'aucune société ne peut prétendre à un développement réel propre de manière durable sans mobiliser et déployer efficacement le savoir indigène et capacités de recherche. En d'autres termes, aucune société ne peut mener à bien ses efforts de développement sur la seule base d'une importation massive d'idéologies et d'idées étrangères, au détriment d'investissements qui doivent être faits pour accroître les capacités nationales en matière d'identification, d'analyse et de résolution des défis liés au développement. C'est d'abord pour cette raison que des inquiétudes ont été également émises de plus en plus ouvertement sur le besoin qu'ont les pays africains de créer un lien efficace entre la recherche et les politiques, non seulement parce c'est la meilleure chose à faire pour concrétiser les efforts de développement, mais aussi parce, comme cela a toujours été le cas, les idées ont toujours leur importance dans le processus de développement. En outre, le monde est passé à une époque où, dans l'organisation de l'économie et de la société, la génération systématique, l'entretien, le déploiement et le renouvellement de la connaissance qui ont toujours constitué un facteur crucial dans toute l'histoire de l'humanité, sont plus que jamais devenus des points incontournables. En outre, le rôle et la place des données dans la prise de décisions aujourd'hui à tous les niveaux démontrent de manière directe l'importance d'une recherche rigoureusement menée selon les normes les plus élevées sur la justesse et l'adéquation des politiques conçues et mises en œuvre par les gouvernements.
28. Au moment où un agenda de développement africain basé sur le double pilier de l'intégration et de la transformation socio-économique dans un environnement de paix et de libertés démocratiques prend rapidement corps, une opportunité historique pourrait être saisie d'établir un lien efficace entre la recherche et les politiques sur le continent. Pour cela, il faudrait que les capacités africaines de recherche soient exploitées de manière structurée et systématique afin d'étayer et de soutenir le processus de conception, de mise en œuvre, de suivi, d'évaluation et de renouvellement des programmes. Pour y arriver, il faudra pousser la réflexion sur le cadre institutionnel qui convient le mieux pour générer la recherche, collecter les résultats et les exploiter pour leur utilisation dans les processus d'établissement des mesures liées à la continuité du programme de développement en Afrique. Le CAR proposé s'avèrerait être, s'il est bien conçu et bien élaboré, le mécanisme constitutionnel

adéquat qui peut être élaboré dans le but d'aider au renforcement du lien souhaité entre la recherche et les politiques aujourd'hui en Afrique.

La question de la création du CAR

29. Les réflexions sur les possibilités et le besoin de création d'un CAR, indépendamment des conseils panafricains non-gouvernementaux et sous-régionaux ou des organisations de type conseil déjà existants ont pris de l'ampleur au cours des 24 derniers mois. La justification immédiate d'une proposition d'étude de faisabilité pour la création d'un Conseil de ce genre émane du souhait d'une meilleure exploitation des données de recherche pour les programmes de développement du continent menés par l'UA. Cependant, sur la base des hypothèses émises dans les paragraphes précédents, la question de création du Conseil proposé est, de loin, la plus riche et la mieux appropriée. D'une part, s'il existe déjà en Afrique des institutions régionales et sous-régionales, et ce, malgré leur nombre réduit et les inégalités dans leurs forces et leur qualité ou l'accent mis sur des domaines spécifiques de connaissance, le CAR proposé ne va pas nécessairement faire double emploi ou leur faire changer de domaine de production de la recherche et de vulgarisation de la connaissance. En effet, au mieux, le CAR pourrait, tout en les complétant, devenir un facteur important pour leur renforcement en comblant le vide institutionnel qui existe sur le terrain de la recherche et du réseau de recherche sur les politiques. De même, par sa seule présence, le CAR proposé pourrait contribuer au développement d'une meilleure coordination entre les conseils régionaux et sous-régionaux déjà existants de sorte que les efforts individuels conjugués puissent produire un plus grand impact sur la recherche aux niveaux souhaités. Ce faisant, la fragmentation et l'atomisation des efforts de recherche qui existent de manière évidente actuellement en Afrique s'en trouveraient au moins réduites. Les bénéfices collatéraux résultant de l'existence d'une institution telle que le CAR proposé pourraient également accroître le niveau national à travers la stimulation pour la création de conseils locaux là où il n'en existe pas encore ainsi que le renforcement de ceux qui existent, s'ils sont opérationnels.
30. D'autre part, le CAR proposé doit contribuer à porter plus loin la vision et les principes essentiels qui ont été élaborés dans le Plan d'Action Consolidé pour la Science et la Technologie en Afrique, développé et adopté sous les auspices de l'UA par les gouvernements africains. Le Conseil devra également, sans

aucun doute, s'intégrer parfaitement dans l'architecture évolutive d'un système africain intégré de connaissances dans lequel, entre autres initiatives, le projet d'université panafricaine et ses cinq centres d'excellence a été conçu. Les complémentarités entre le CAR et l'université panafricaine renforceront les efforts visant à renforcer les capacités des spécialistes de la recherche en Afrique et à apporter à ceux qui élaborent les politiques une base de données plus vaste pour leur travail. En outre, la décision prise par les Chefs d'État et de gouvernement de soutenir l'exploration d'un conseil de science et de technologie pour l'Afrique peut être portée plus avant pour réalisation sous la tutelle du CAR proposé. Ainsi, le continent serait doté d'un conseil régional qui pourrait apporter sa voix à la communauté africaine de recherche dans le système international de connaissance/recherche et être un interlocuteur efficace face aux conseils de recherche des autres régions du monde. Vu qu'à l'heure actuelle ce type d'interlocuteur n'existe pas sur le continent, le CAR contribuera, encore une fois à combler une importante lacune.

31. Outre des arguments présentés dans les paragraphes 29 et 30, la question de la création du CAR est encore plus soutenue par la reconnaissance du fait que l'un des principaux défis auxquels l'Afrique est confrontée aujourd'hui est celui de veiller à ce que la recherche occupe une place primordiale dans le processus d'élaboration des politiques. Aucun des conseils existants et fonctionnant au niveau continental ou sous-régional ne s'occupe de la promotion de la recherche sur les politiques en tant que tel même s'ils sont conscients de l'importance de créer un lien entre politiques et recherche et proposent de temps à autre des programmes d'assistance destinés aux communautés de décideurs. Pourtant, étant donné le contexte dans lequel l'idée de création du CAR est apparue et le vaste champ dans lequel il devra opérer, il est indéniable que ce conseil devra nécessairement et suffisamment être proche des principales instances panafricaines de décideurs placées sous la tutelle de l'UA, de sorte qu'il puisse être capable de développer un programme avec des activités de recherche ciblées basé sur leurs préoccupations et inquiétudes. Ces recherches doivent être menées selon les meilleures règles de l'art et les résultats intégrés dans le processus d'élaboration des politiques. C'est ce rôle de mobilisation et de médiation qui manque cruellement aujourd'hui à l'Afrique mais qui, s'il est rempli, pourrait contribuer à l'émergence du lien entre politiques et recherche tant souhaité sur le continent.

32. Une communauté panafricaine distincte de politiques, qui fait partie du programme de développement en Afrique promu par l'UA, est en train de prendre corps, structurée par des institutions, des mécanismes et des processus concentrés à Addis Abeba, mais également présents partout sur le continent en nombre croissant. Cette communauté de politiques émergente est visible aussi bien de par ses effectifs de plus en plus importants et de par la diversité de ses compétences que par sa portée et son impact de plus en plus significatifs. Pourtant, elle n'est pas encore en mesure d'avoir aisément recours à une institution de recherche adéquate qui pourrait l'accompagner dans ses efforts, faisant usage des meilleures traditions et instruments de recherche. Les fonds que la recherche arrive à mobiliser sont obtenus par des liens informels ou personnels qui mettent l'accent sur le besoin d'un cadre institutionnel normalement structuré qui, sur la base d'une intégrité pure de recherche et d'un engagement total pour l'excellence sera en mesure, de manière proactive ainsi que sur demande, de produire des résultats de recherche indépendamment générés pour l'Agenda africain de politiques consolidé.

Le CAR dans l'agenda africain de développement

33. Alors que la question de la création d'un CAR ne se pose plus, celle de son lien avec l'Agenda africain de développement consolidé demeure aussi importante que délicate et entraîne de ce fait une réflexion encore plus poussée. La véritable question qui se pose ici est de savoir comment le Conseil pourrait s'intégrer efficacement dans l'agenda de développement émergent de manière à répondre pleinement et à temps aux besoins de la communauté de politiques tout en restant en même temps fidèle à son rôle d'institution de recherche fondée sur les normes et traditions scientifiques les plus élevées. Cette question en appelle à la nature du Conseil proposé, aux types de principes qui doivent guider son engagement, à la flexibilité et à la dextérité qu'il aura besoin d'exercer dans le but de jouer efficacement son rôle et les niveaux d'intégrité et de rigueur qu'il devra incarner et refléter pour être à la fois respecté et respectable.
34. Comme nous l'avons mentionné plus haut, il ne fait plus aucun doute sur le fait que depuis 1994, alors que les luttes de libération continentale étaient achevées, de plus en plus, l'idée de regrouper les énergies régionales afin de créer les modèles de transformation socioéconomique tant recherchés par les africains a été partagée. C'est dans cette optique que l'OUA a été dissoute

et qu'est née l'UA, soutenue par une détermination partagée par les africains, résolument décidés à ne pas rater le coche du XXI^e siècle. Comme l'on s'y attendait, l'UA et ses organes ont commencé leur mandat avec une pléthore d'initiatives, conçues au sein de la Commission mais développées et transmises à travers des programmes spéciaux tels que le NEPAD qui est devenu récemment l'Agence du NEPAD. Au sein de la Commission, diverses initiatives et plans ont été élaborés ou sont en cours d'élaboration. Ils couvrent entre autres les sciences et la technologie, la stratégie et les politiques industrielles, la gestion des ressources naturelles et minières, l'utilisation des terres et la réforme foncières, l'enseignement supérieur, les politiques sociales, la transformation agricole et la sécurité alimentaire, le développement des infrastructures et le transport, pour ne citer que ceux-là. Les programmes continuent d'évoluer rapidement vers la création de plusieurs institutions panafricaines de développement, en particulier, celles qui sont censées jouer un rôle important dans les questions financières, monétaires et d'investissement. Les efforts de formulation des normes générales de politiques dans plusieurs domaines sociaux et économiques correspondent à l'attention portée sur la promotion des institutions et des valeurs politiques partagées, y compris un mécanisme d'évaluation par les pairs, un cadre juridique et législatif continental, une ossature pour la gouvernance, le maintien de la paix et la résolution des conflits, ainsi qu'un engagement à une culture de la démocratie.

35. A l'évidence, les nombreux programmes et initiatives élaborés par l'UA et qui sont tous inclus dans l'Agenda africain de développement contemporain, ont fait naître plusieurs institutions. Le CAR peut faire partie de cette architecture institutionnelle panafricaine émergente. Cependant, au-delà de cette appartenance, le fait est que le développement de cet agenda pourrait largement bénéficier d'un apport régulier de résultats et données de la recherche de manière constante et systématique. Cependant, jusqu'à présent, le processus de mise à profit du travail et de l'expérience de la Communauté africaine de recherche afin d'informer et d'enrichir la formulation et la mise en œuvre de l'Agenda africain de recherche est fragmenté, informel, indirect et limité. Changer cet état de fait est l'un des meilleurs arguments pour la création du CAR. Ceci implique un CAR qui jouit de la confiance absolue et de la tutelle de l'UA, de sa Commission et de ses autres organes tout en étant capable de promouvoir des résultats de recherches bien ciblées, collectés selon les normes scientifiques les plus élevées pour faciliter le travail

de la Commission. Autrement dit, le rôle du CAR au sein de le programme de développement en Afrique se focalisera tout d'abord sur l'intégration des sciences dans le processus d'élaboration des politiques et la documentation de la recherche scientifique en matière de préoccupations liées aux politiques.¹⁰ C'est une fonction distincte qui n'est pas remplie de manière appropriée, régulière et permanente sur le continent ; mais qui doit être au plus vite, parce qu'urgente.

Quel type de CAR ?

36. Il existe différentes sortes de conseils pour la recherche. Selon l'origine et le but de leur création, les conseils pour la recherche peuvent avoir pour mandat de promouvoir la production de connaissances scientifiques de base, faciliter la production de connaissances scientifiques appliquées, ou encourager la découverte de sciences futures et de pointe qui enrichissent la compréhension profonde des sciences et qui pourraient, dans un futur lointain, avoir des applications pratiques.¹¹ En pratique, sans tenir compte des limites spécifiques qui pourraient leur être assignées, les conseils pour recherche ont tendance à faire preuve de degrés variés d'hybridité : en complétant leurs mandats principaux par des fonctions supplémentaires. Ainsi, il n'est pas rare de trouver des conseils pour la recherche qui ont pour mandat de soutenir la recherche scientifique de base/primaire tout en gérant un portefeuille de projets de recherche appliquée et vice versa. Toutefois, en réalité, alors que les mandats des conseils pour la recherche comprennent automatiquement des exercices de délimitation des frontières, les lignes de démarcation entre la recherche primaire et la recherche appliquée ne sont pas aussi clairement définies qu'on pourrait le penser.

10 Proprement exécutée, cette mission assignée au CAR proposé pourrait servir de base à un Mouvement hélicoïdal quadratique africain au sein duquel les politiques, les sciences, l'industrie et la société sont organiquement interconnectées pour produire une transformation socioéconomique.

11 Par exemple, le Conseil européen pour la recherche qui a été créé sous les auspices de la Commission de l'Union européenne, a pour mandat principal de soutenir les recherches frontalières pouvant permettre à l'Europe de maintenir le cap nécessaire pour rester dans la compétition, devant un monde en perpétuelle mutation où les nouveaux pôles économiques représentent une menace pour les anciens.

37. A la lumière de ce qui précède, en tenant compte du contexte dans lequel le CAR proposé est apparu, il semblerait que le Conseil devrait inévitablement entretenir, commander, soutenir et déployer la recherche de base, appliquée et frontalière combinées pour répondre, avec une flexibilité adroitement mesurée, aux besoins de politiques associés à l'agenda consolidé de développement pour l'Afrique. La question de savoir dans quel domaine le gros du programme du Conseil devra être ou sera axé est empirique non théorique et ne sera résolue entièrement et de manière satisfaisante que sur la base de multiples réalités que le Conseil devra prendre en considération au moment de son déploiement, une fois opérationnel. Toutefois, il est clair que quel que soit le domaine sur lequel l'accent est mis en premier, l'importance fondamentale du Conseil devra s'articuler autour de sa capacité, avec l'intégrité et la crédibilité dignes d'une institution scientifique de premier ordre, à lancer le déploiement de l'Agenda africain, avec pour objectif de documenter son articulation et sa mise en œuvre de manière directe et indirecte.
38. En effet, si le programme de développement émergent en Afrique est la première source d'inspiration dans laquelle le CAR doit puiser, des implications directes pour l'organisation de ses programmes en découleront. Le programme africain de développement est un agenda multidimensionnel qui en appelle nécessairement à la mobilisation de la recherche à partir de différents domaines de connaissance. Même si ce n'était pas le cas, les conflits qui minent les pays africains et auxquels l'agenda de développement essaie de faire face sont aussi divers qu'ils sont complexes et imbriqués. Leur résolution requiert le déploiement des résultats de recherche provenant des différents domaines scientifiques. En outre, les systèmes contemporains de connaissance sont eux-mêmes en train de vivre une mutation dans laquelle les frontières disciplinaires rigides jadis en vogue tombent pour laisser place à des dialogues inter-, pluri-, et multidisciplinaires qui renforcent l'émergence de nouveaux champs de connaissances et la promotion de solutions scientifiques multisectorielles, à la hauteur des défis que doit relever l'humanité.
39. Bien qu'il soit courant de trouver des conseils pour la recherche mandatés pour travailler dans des domaines spécifiques de recherche et de production de savoir, le CAR proposé se doit d'être, à la lumière des défis de l'Agenda africain pour la recherche, une entité plus ouverte et plus flexible au lieu d'être une entité fermée, rigide, et limitée. Étant ouvert et flexible, le CAR sera capable de structurer ses programmes et son approche de manière à pouvoir mobiliser

les connaissances scientifiques et les résultats de divers domaines. Le fait que la structuration qui en résultera soit, en pratique inter-, pluri-, trans-, ou multidisciplinaire dépendra du type de recherche des connaissances qu'il aura besoin de générer pour résoudre un problème spécifique. En d'autres termes, la forme et la structure spécifiques de la mobilisation de recherche que le CAR entreprendra ne sont, une fois de plus, pas abstraites mais empiriques. En clair, pour répondre de la manière la plus convaincante et compréhensive possible aux exigences de la recherche de connaissances de l'agenda africain de développement et pour être en mesure de lier efficacement la recherche aux politiques, le CAR devra soutenir la production de savoir dans plusieurs domaines des sciences : ingénierie et technologie, sciences médicales et biomédicales, sciences élémentaires, sciences sociales, sciences agricoles et environnementales, arts et sciences humaines. En effet, le génie du CAR résidera dans sa capacité à élaborer des projets et des programmes de recherche qui font la promotion de l'esprit de collaboration entre les chercheurs travaillant dans différents domaines et disciplines de savoir lui permettant de s'attaquer aux problèmes d'intérêts communs à la communauté africaine de politiques et aux États membres de l'Union africaine.

40. La proximité que le Conseil aura avec l'UA et son programme de développement pour l'Afrique fournira des avantages spécifiques. Elle lui permettra d'être un observateur privilégié et parfaitement informé, qui bénéficiera également de l'avantage supplémentaire de pouvoir tirer une partie de sa légitimité de la notoriété de l'Union en tant qu'unique organe politique reconnu sur le continent. Le lien organique créé par la proximité de l'UA va également placer le Conseil dans une position unique : il pourra formuler des problématiques de recherche à partir des inquiétudes des principaux responsables et acteurs associés et/ou impliqués dans les plus grandes instances continentales de décisions et de politiques. En outre, sa crédibilité en tant que nouveau porte-parole des politiques africaines en matière de recherche sera mise en valeur de par sa notoriété en tant qu'interlocuteur potentiel face aux conseils pour la recherche des autres pays et régions du monde. En fin de compte, la proximité est indispensable au rôle possible que pourrait jouer le Conseil dans la création d'un lien entre politiques et recherche en Afrique.
41. Toutefois, c'est en tant qu'institution scientifique digne de ce nom que la crédibilité du CAR sera avant tout évaluée. C'est précisément pour cette raison qu'il faut profiter du statut privilégié dont il jouit auprès de l'UA, de sa

Commission et de ses autres organes pour se doter d'une autonomie institutionnelle et d'une distance suffisamment critique. Une telle démarche permettra de s'assurer que pendant que la science est mobilisée pour documenter et servir les politiques, elle ne sera en aucun cas politiquement influencée, que ce soit pour la conception de problématiques de recherche, le choix des méthodologies et des instruments, l'interprétation des preuves et des résultats ou l'exploitation et la présentation des résultats. Afin de garantir son intégrité et son excellence scientifiques sans toutefois perdre son lien étroit avec le système de l'UA, une attention particulière sera accordée à l'élaboration de la structure, des procédures, des processus et de l'administration du Conseil. Ces questions sont abordées plus loin dans le présent rapport. Inutile de rappeler que l'histoire de la création d'institutions en Afrique est jalonnée d'exemples d'initiatives louables qui en fin de compte ont soit stagné et n'ont pas tenu leurs promesses de départ, soit totalement échoué à cause du fait qu'ayant manqué d'autonomie, elles se sont embourbées dans des politiques institutionnelles émanant de leurs organismes promoteurs et de leurs membres.¹² Le CAR doit éviter de tomber dans les mêmes pièges.

Mandat, objectifs, et rôle du CAR

42. A partir de l'argumentation développée jusqu'ici, il est évident qu'une fois opérationnel, le CAR aura pour mandat de:
- a). Mobiliser, sur une base ouverte et compétitive, le meilleur en matière de recherche africaine produite dans différents domaines des sciences, ainsi que les données pointues pour documenter et lancer le programme de développement en Afrique ;
 - b). Servir de connecteur panafricain avisé pour la mise en réseau des différentes institutions scientifiques actives à différents niveaux et dans différents domaines de connaissances sur le continent dans le but de renforcer les synergies entre elles et de fournir des plateformes sur lesquelles elles peuvent engager l'UA et ses organes de manière constante ;

12 Bien qu'il ne soit pas prudent pour nous de citer nommément les institutions concernées, tirer les leçons de ces échecs à différents niveaux n'en demeure pas moins important au moment de procéder à la structuration du CAR.

- c). Créer et maintenir un lien continental entre politiques et recherche dont le contenu et les formes seraient documentés par le programme de développement en Afrique ;
 - d). Jouer un rôle de plaidoyer de premier ordre pour démontrer l'importance et la place de la science dans le développement ;
 - e). Mobiliser les ressources aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Afrique dans le but de soutenir les activités et les programmes de recherche qui seraient développés sous ses auspices ;
 - f). Établir des partenariats à l'intérieur et à l'extérieur de l'Afrique qui lui permettront d'atteindre ses objectifs ;
 - g). Être un porte-parole de la recherche africaine sur les politiques africaines dans le système mondial du savoir ;
 - h). Contribuer à la réalisation de la visibilité mondiale et à la présence d'une production de savoir et de recherche scientifique africaine.
43. L'objectif général du CAR, qui est de promouvoir et de maintenir un lien africain entre politiques et recherche, lui permet de poursuivre une série d'objectifs plus spécifiques tels que :
- a). Promouvoir la production à grande échelle de la recherche scientifique destinée à faire face aux préoccupations de développement présentes et futures de l'Afrique ; à travers l'organisation de compétitions de recherche ouvertes ;
 - b). Contribuer au renforcement de la base institutionnelle de production de connaissances en Afrique dans différents domaines des sciences ;
 - c). Promouvoir un dialogue scientifique durable en Afrique ;
 - d). Soutenir un dialogue durable entre les communautés de recherche africaine et les politiques ;
 - e). Stimuler le développement de systèmes nationaux de recherche et de connaissances dans les États membres de l'UA ;
 - f). Encourager le développement de systèmes sous-régionaux de recherche et de connaissances au fur et à mesure que le besoin se fait sentir ;
 - g). Jouer un rôle actif dans le développement et le maintien des normes d'excellence pour la science en Afrique, y compris dans le développement d'un système continental de classement des connaissances ;

- h). Travailler à l'initiative de l'Université panafricaine, à travers ses centres d'excellence, les autres conseils régionaux pour la recherche et les groupes de réflexion, et les universités pour consolider un système continental cohérent de recherche et de connaissances.
44. Le terrain institutionnel de production de connaissances et de recherche scientifique en Afrique est aussi sous-développé qu'il est inégalement réparti dans les différents domaines de connaissances et les différents domaines de sciences. Pourtant, il y a des institutions qui existent aux niveaux national, sous-régional et régional et s'efforcent d'assumer les fonctions de conseil d'une manière ou d'une autre, avec des degrés variés de succès et de pérennité. Il est hors de question que le CAR, dans sa conception et son fonctionnement, arrive sur le terrain pour évincer, mettre de côté ou saper les institutions existantes aux niveaux national, sous-régional et/ou régional. En effet, s'il est bien structuré et mandaté, le CAR pourrait servir à renforcer et stimuler encore plus les institutions existantes. Pour y parvenir, il doit jouer un rôle précis et même distinct, et ne doit pas interférer avec les rôles et fonctions des conseils et des institutions type conseil existants, elle doit apporter une plus-value sur le terrain de la recherche africaine et de la production de connaissances.
45. A aucun niveau de développement, l'Afrique n'est à court de défis que ne peuvent et doivent relever les conseils pour la recherche, y compris le CAR. Cependant, le CAR apportera trois avantages par son rôle et son entrée sur le terrain de la production de connaissances pour résoudre les problèmes de développement, y compris sa capacité d'anticiper. Le premier de ces trois avantages est la mobilisation de la recherche de connaissances explicitement et exclusivement conçue pour respecter le programme de développement qui se concrétise à l'échelle continentale autour d'une communauté panafricaine de politiques qui se développe rapidement et uniformément au cœur de laquelle se situe l'UA. C'est un agenda qui, comme nous l'avons dit plus haut, bénéficiera de données de recherche minutieuses et régulières. Le premier avantage sous-tend le deuxième, à savoir, l'entretien et le renforcement d'un lien durable entre politiques et recherche sur le continent. L'absence d'un tel lien systématisé est la preuve qu'il existe une lacune à combler.
46. Le troisième avantage que le CAR apportera, sans toutefois évincer les institutions existantes et interférer dans leurs fonctions, est la mobilisation de la recherche de connaissances autour des préoccupations communes aux États membres de l'UA dont ils bénéficieront tous si elle est organisée et réalisée.

Les pays africains partagent une liste de plus en plus longue de préoccupations face auxquelles aucun d'entre eux n'est réellement préparé ; et leurs agences nationales encore moins, à cause de l'absence de mobilisation pratique de réseaux de recherche multinationaux, transfrontaliers. Par conséquent, il n'y a plus l'ombre d'un doute sur la nécessité de la mobilisation de la recherche transfrontalière, multinationale au moment où les solutions locales et à court terme pour faire face à des problèmes tels que les pandémies et les catastrophes naturelles qui ne respectent pas les frontières naturelles, font preuve de limites et d'insuffisances.

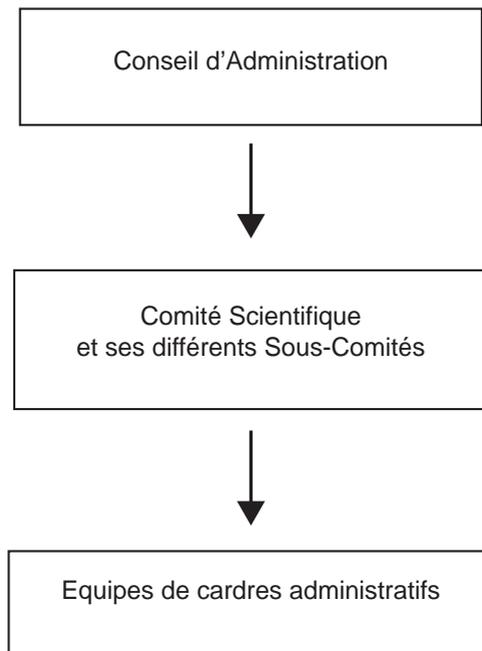
Structure, fonctionnement et administration du CAR

47. Une attention particulière accordée à la structuration, au fonctionnement et à l'administration du CAR proposé est indispensable pour faire preuve de son importance et de sa crédibilité. Importance et crédibilité ne vont pas toujours de pair mais cela ne veut pas dire qu'elles sont nécessairement incompatibles. Si l'on jette un regard sur les différents modèles de conseils pour la recherche existants et si l'on se souvient des objectifs que pourrait réaliser le CAR, il semble indispensable que le Conseil soit considéré dès le départ comme une institution autonome dotée de ses propres structures indépendantes, ses procédures opérationnelles et son cadre d'administration. Il est également souhaitable que dès sa création, le CAR soit structuré de manière durable, permettant ainsi un fonctionnement efficace et une réduction maximale des frais généraux liés aux dépenses budgétaires. En outre, l'équilibre des pouvoirs doit être institué pour éviter au Conseil d'être contrarié ou détourné de ses objectifs par une gestion des plus médiocres, un président trop ambitieux ou un conseil d'administration irresponsable.
48. Au regard des considérations mentionnées au paragraphe 47, il serait prudent de lancer le Conseil proposé en tant qu'institution panafricaine qui fonctionnerait depuis le siège qui lui serait assigné. Au moins ainsi, durant ses premières années de construction et de consolidation, l'on cèdera moins à la tentation de créer des bureaux aux différents coins du continent, que ce soit dans les pays ou dans les sous-régions ; ceci contribuera à réduire les coûts de fonctionnement et à éviter la dispersion des énergies impliquées. Au lieu de multiplier les bureaux aux quatre coins du continent, le CAR pourrait, à partir de son siège, se fixer institutionnellement parlant, en ouvrant ses portes aux conseils pour la recherche et aux institutions de type conseil existants

sur le continent pour qu'ils s'y affilient. En procédant ainsi, ces institutions, ainsi que toutes les autres à venir pourraient servir de points focaux du CAR sur le continent ; favorisant son extension et servant de partenaires dans la conception et la mise en œuvre de ses programmes. Ce faisant, le Conseil évitera d'ouvrir – dès sa création – des bureaux aux quatre coins du continent et sera en mesure de concentrer ses énergies au développement et à la consolidation de ses mécanismes et de ses structures institutionnelles internes, avec en ligne de mire les programmes, leur structuration, les relations étrangères, les finances et l'administration, sans oublier la gestion des subventions.

49. Tous les Conseils, plus particulièrement ceux qui connaissent le plus grand succès, ont clairement défini la procédure de fonctionnement qui guide leurs actions. Le CAR proposé ne saurait éviter de se doter d'une telle procédure, adéquatement élaborée et mise en place au moment même où il commence à être opérationnel. Le Groupe de Travail n'a pas reçu pour mandat d'élaborer

Diagramme 1: Structure du CAR proposée



les procédures susmentionnées. Toutefois, il est judicieux d'élaborer un certain nombre de principes directifs qui devraient orienter la conception de telles procédures. A ce niveau peut-être, la plus importante considération à garder en esprit serait la responsabilité institutionnelle interne et une véritable transparence face à tous les éléments constitutifs dans le travail et les méthodes du Conseil. La clarté des instructions et des procédures, de même que le libreaccès de toutes les parties prenantes à ces instructions et procédures constituent un préalable essentiel à sa crédibilité institutionnelle. Dans le cadre de son fonctionnement, le CAR proposé ne devra pas seulement être représentatif, inclusif, juste et responsable, il devrait toujours être perçu comme tel et l'élaboration de sa réglementation et de son application jouiront du fait qu'elles se soient inspirées de ces principes.

50. Proposer que le CAR soit mis sur pied comme institution autonome mais responsable, fondée sur les standards les plus élevés de l'excellence scientifique est une chose; rendre l'autonomie, l'excellence et la responsabilité opérationnelles véritablement est autre chose et exige l'application de quelques unes des meilleures pratiques qui existent dans le domaine de la création d'institutions. Cette tâche est encore plus complexe du fait que le CAR ne se mettra pas en place comme un Conseil de la Recherche ordinaire, courant ou générique, mais comme une institution qui exercera des fonctions essentielles de soutien à un programme de développement qui évolue également et favorisera la mise en place d'un lien panafricain entre politiques et recherche. Sur le plan de la gouvernance institutionnelle, le défi est double et peut se résumer en termes de crédibilité et de pertinence. Le conseil devra se doter d'un système de gouvernance capable de lui insuffler la plus haute crédibilité scientifique et lui permettre d'inspirer confiance. En même temps, son système de gouvernance ne saurait être indifférent à l'important objectif de soutien au programme de développement de l'Afrique avec de bons apports dans le domaine de la recherche.
51. Au regard de ce qui précède et en se référant aux considérations de transparence, de responsabilité, d'autonomie et de pertinence, le Groupe de Travail propose que le CAR ait pour objectif de fonctionner selon un système de gouvernance à trois niveaux qui comprend un Conseil d'Administration, un Comité Scientifique et une équipe de Cadres Administratifs. Le Conseil d'Administration sera responsable de l'élaboration de la politique globale et des orientations générales, alors que le Comité Scientifique jouera le rôle

de Groupe de Travail technique, composé de scientifiques de haut niveau, qui ont fait leurs preuves dans divers domaines de compétences et qui seront chargées d'assurer la pertinence et la qualité scientifique du travail du Conseil. L'équipe de cadres administratifs se présentera comme une structure collégiale, responsable de l'administration quotidienne du Conseil et chargée de l'application des décisions et des recommandations du Conseil d'Administration et du Comité Scientifique. Les éléments détaillés des pouvoirs, des prérogatives, des fonctions et des responsabilités de ces trois structures n'ont pas besoin d'être spécifiés dans ce rapport ; ils seront précisés dans les Statuts du CAR. Le plus important est qu'en les concevant, l'on s'assure qu'un système solide de responsabilisation est intégré en même temps qu'un moyen de contrôle approprié.

Faire du CAR une institution durable

52. L'histoire du développement des institutions en Afrique est faite de plusieurs exemples d'initiatives nobles qui ont, finalement, été réduites à néant du fait d'une réflexion inappropriée sur la stratégie qui devrait être mise en place pour assurer leur pérennité. Il est important que ce sort trop courant ne soit pas celui réservé au CAR proposé. En particulier, la question du financement stable, significatif, durable et à long terme du CAR est celle qui requiert la plus grande attention, et ce, dès le départ. Le Groupe de Travail a constaté qu'en général, la majorité des Conseils de la recherche, à travers le monde, bénéficient d'un financement public d'un montant important, ce financement étant la preuve de reconnaissance par leurs Gouvernements respectifs de l'importance de la recherche pour le processus de développement national. En tant que Conseil régional, il est possible de prendre des dispositions afin que le CAR bénéficie d'un tel financement de la part des États membres de l'UA et à partir des allocations budgétaires annuelles de l'UA elle-même.
53. Toutefois, soyons réalistes, il est également clair que le Conseil ne saurait s'attendre à recevoir des États membres de l'UA et de l'UA elle-même, la totalité des ressources dont il a besoin. Les raisons de cette situation sont multiples – et peut-être évidentes – mais n'ont pas besoin de retenir notre attention ici.¹³ Nous espérons que, dans le processus d'établissement de son mandat,

13 Il suffit de noter ici que l'UA elle-même souffre une insuffisance financière résultant de l'incapacité de ses États membres de satisfaire pleinement ses besoins budgétaires. Un nombre important de pays également ne paient pas leur cotisation annuelle à l'Organisation.

le CAR recherchera le soutien de partenaires bilatéraux et multilatéraux en dehors du continent. L'obtention d'un tel soutien dépendra de la confiance initiale que pourrait inspirer le Conseil auprès des différents donateurs et la foi qu'ils pourraient avoir en sa pertinence et sa viabilité à long terme. Mais, au moment où le soutien de telles donateurs est recherché par le Conseil, il est important de savoir que cela a également un coût et la gestion de ce coût afin de réduire son impact sur le travail de l'institution devra figurer parmi les grandes priorités.¹⁴

54. A long terme et au fur et à mesure que le Conseil se consolide, le Groupe de Travail recommande qu'une attention particulière soit accordée à la création d'un Fonds du CAR dont les ressources proviendraient de États membres de l'UA, de donateurs bilatéraux et multilatéraux, de fondations privées et d'organisations philanthropiques. La taille initiale du Fonds sera en fonction de la vision globale qui caractérise le plan stratégique de base de l'institut. Les ressources pour le travail programmatique du Conseil proviendront du Fonds sur une base annuelle ; les organes dirigeants auront la responsabilité d'assurer le réapprovisionnement régulier. Les détails sur les modalités d'approvisionnement à partir du Fonds pourraient être analysés si l'idée est retenue, mais son avantage principal résidera dans sa capacité à assurer au Conseil un financement stable, étalé sur plusieurs années, lui permettant d'avoir un impact solide immédiatement après son lancement.

Conclusion et prochaines étapes

55. Du point de vue du Groupe de Travail, la création du CAR est une initiative pertinente. Dès sa création comme une organisation financée par et jouissant d'un mandat de l'Union, le Conseil comblera un vide énorme dans le domaine de la recherche en Afrique et dans la quête continentale d'une

A la fin de l'année 2010, cinq États membres ont contribué 75% du Budget Ordinaire Annuel approuvé de l'Union.

- 14 Le coût régulier que subissent les institutions scientifiques qui obtiennent le soutien des donateurs équivaut à l'ensemble des énergies qu'elles dépensent dans la rédaction des rapports destinés à ces donateurs. Par ailleurs, il est courant pour certains de ces donateurs de chercher à prendre en otage le programme institutionnel, d'égratigner l'autonomie institutionnelle et d'imposer des conditions qui pourraient remettre en question l'efficacité de l'institution.

recherche et de politiques mieux adaptés. S'il est bien structuré et adéquatement géré, le Conseil pourra devenir un baromètre pour les meilleurs dans le domaine de la science en Afrique, organisant la production de la recherche dans des domaines définis, facilitant le dialogue avec les différents initiateurs des politiques, agissant comme une voix pour la science africaine au sein et en dehors du continent, et contribuant au renforcement de la base institutionnelle de la science au niveau national, sous-régional et régional. L'autonomie dont devrait naturellement bénéficier le Conseil et l'excellence scientifique pour laquelle il devrait faire des efforts à tout moment, sont, du point de vue du Groupe de Travail, compatible avec une relation de proximité avec l'UA. Cette proximité devrait se gérer judicieusement, afin de permettre au Conseil d'exécuter convenablement son principal mandat, à savoir, contribuer à l'avancement du programme de développement en Afrique.

56. Considérant les arguments solides que le Groupe de Travail a présentés en vue du soutien à l'initiative de création du CAR proposé, nous suggérons que dans la perspective de la mise en œuvre du processus interne de prise de décision de l'UA qui permettra d'analyser les recommandations contenues dans ce rapport, des dispositions immédiates soient prises afin d'élaborer des Statuts et un Règlement Intérieur du Conseil. Par ailleurs, des dispositions doivent également être prises en vue du lancement d'une série de consultations pour mettre sur pied un groupe de pression aussi bien au sein de la Commission de l'Union Africaine que dans ses institutions affiliées, et parmi les différentes institutions dans le secteur scientifique et l'enseignement supérieurs en Afrique. Il s'agit, après tout, des institutions qui serviront comme piliers extérieurs importants pour le Conseil, au moment où ce dernier commencera à être opérationnel. De plus, il conviendrait de prendre le plus tôt possible des initiatives visant à établir le dialogue avec des potentiels donateurs au sein et en dehors du continent africain.

Appendices

Appendice 1: Membres du Groupe de Travail

Responsable des convocations et Président

Professeur Adebayo Olukoshi, Directeur de l'Institut Africain des NU pour le Développement Economique et la Planification, Dakar, Sénégal, et Directeur Exécutif par Intérim de l'Institut Africain de la Gouvernance, Dakar, Sénégal.

Membres

Professeur Malika Benradi, Professeur à la faculté de Droit de l'Université Mohammed V, Rabat, Maroc ;

Dr. Kirana Bhatt, Président du Comité chargé de la Recherche Médicale, Conseil National pour la Science et la Technologie du Kenya, Nairobi, Kenya ;

Dr. Ousmane Kane, Directeur des Relations Extérieures et du Partenariat, Académie Nationale pour la Science et la Technologie du Sénégal, Dakar, Sénégal;

Dr. Pinkie Mekgwe, Directeur Adjoint de l'Office pour l'Education et les Echanges Internationaux, Université du Botswana, Gaborone, Botswana ;

Professeur Stephen Aderibigbe Olomola, Chef de Département, Institut Nigérian pour la Recherche Economique et Sociale, Ibadan, Nigeria ;

M. George Omondi, Directeur, ARRFORUM, Nairobi, Kenya.

Appendice 2: Termes de Référence du Groupe de Travail sur le CAR

1. La Commission de l'Union Africaine (CUA) s'engage dans un processus qui aboutirait à la création d'un Conseil Africain de la Recherche (CAR). Lorsqu'il sera créé, le Conseil ainsi suggéré fonctionnera comme une ressource panafricaine cruciale et autonome visant à faciliter la recherche dans tous les domaines de la connaissance en soutien à l'agenda africain de développement. Il est envisagé qu'à maturité, le CAR agisse comme une institution majeure dans la facilitation de la recherche dans les domaines des Sciences Humaines, des Sciences Sociales, des Sciences Naturelles, de la Biomédecine et de la Technologie. L'on espère que le Conseil contribuera à l'émergence d'un système de recherche continental qui fonctionnera de manière adéquate et dont la stratégie d'intervention permettra d'établir une meilleure interface

entre la connaissance produite en Afrique et le programme de développement continental.

2. Dans le cadre du travail préparatoire pour le lancement du CAR, l'Institut Africain des Nations Unies pour le Développement Economique et la Planification (IDEP) a été choisi comme le partenaire idéal pour entreprendre des recherches pour le compte de la Commission de l'Union Africaine à savoir, la conceptualisation de la voie à suivre pour la création du Conseil proposé. Cette tâche sera effectuée par le Directeur de l'Institut, le Professeur Adebayo Olukoshi, qui jouera le premier rôle et aura la responsabilité d'élaborer une note conceptuelle sur la manière dont la Commission de l'Union Africaine devra s'y prendre dans ses efforts en vue de la création du CAR.
3. La note conceptuelle à produire devra faire ressortir le souci de la CUA de mettre sur pied un CAR qui pourra :
 - a). Jouer un rôle majeur dans le soutien de la recherche en Afrique ;
 - b). Le faire en tant qu'organisation financée/initiée par la CUA ;
 - c). Jouir d'une certaine légitimité parmi les principaux acteurs dans les domaines de la production, de la dissémination et de la consommation en matière de recherche et de connaissance en Afrique et dans le monde ;
 - d). Travailler de manière autonome par rapport à la CUA tout en étant conscient des besoins en matière de recherche et de connaissances du programme de développement en Afrique ;
 - e). Établir rapidement sa crédibilité afin de lui permettre d'attirer des soutiens matériel et non-matériel en Afrique et en dehors de l'Afrique ;
 - f). Travailler en synergie avec les organismes de recherche nationaux, sous-régionaux et régionaux déjà existants sur le continent ;
 - g). Contribuer à la consolidation d'un système de recherche africain qui pourra fonctionner à partir du niveau national vers les niveaux régional et sous-régional ;
 - h). Aider, à travers ses activités, au renforcement de la recherche en Afrique afin de mieux appréhender le programme de développement continental ;
 - i). Disposer de moyens lui permettant d'interagir avec des conseils de la recherche similaires à travers le monde ;

- j). Être administré en interne de manière responsable et efficace – et être perçu ainsi par les partenaires principaux ;
 - k). Devenir rapidement auto-suffisant et auto-propulsant au sens large du terme.
4. Le Bureau du Commissaire chargé du Développement Humain, de la Science et de la Technologie sera le point focal pour l'accomplissement de cette mission et pour toute activité de suivi qui pourrait en découler.

Appendice 3 : Principaux Observateurs Extérieurs aux Réunions Inaugurales et Consultatives

Prof. Shaukat Abdulrazak, Directeur, Conseil National pour la Science et la Technologie du Kenya, Nairobi, Kenya ;

Prof. Olu Ajakaiye, Directeur de la Recherche, Consortium Africain pour la Recherche Economique, Nairobi, Kenya ;

Dr. Abdallah Bujra, Directeur, Centre de Gestion de la Politique de Développement, Nairobi, Kenya ;

Prof. Morten Carlson, Ancien Recteur, Université d'Agriculture de Suède, Uppsala, Suède ;

Dr. Kwame Gbesemete, Ambassade de Suède, Addis-Abeba, Éthiopie ;

Dr. Tekaligne Godana, Agence Suédoise pour le Développement International ;

Dr. Karuti Kanyinga, Chercheur Principal, Institut de Recherche sur le Développement, Université de Nairobi, Kenya ;

Dr. Temba Masilela, Directeur Général Adjoint, Conseil Sud-Africain pour la Recherche en Sciences Humaines, Pretoria, Afrique du Sud ;

Professeur Paschal Mihyo, Directeur, Organisation pour la Recherche en Sciences Sociales en Afrique de l'Est et Australe ;

Dr. Sospeter Muhongo, Professeur, Université de Dar es Salaam, Tanzanie ;

Dr. Godwin Murunga, Enseignant, Université Kenyatta, Nairobi, Kenya et Directeur, Centre Africain pour le Leadership, Nairobi, Kenya ;

Dr. Ebrima Sall, Secrétaire Exécutif, Conseil pour le Développement de la Recherche en Sciences Sociales en Afrique, Dakar, Sénégal ;

Prof. John Ssebawufu, Directeur de la Recherche, AAU, Accra, Ghana.